

Politique laitière

Grâce à sa générosité, ce gouvernement a respecté son engagement. Et pourtant, monsieur le président, ce n'est pas la situation. D'innombrables réunions et rencontres ont eu lieu à travers le Québec. D'innombrables manifestations ont eu lieu, suscitant le mécontentement et montrant le mécontentement des producteurs, parce qu'ils ont donné leur parole et l'ont respectée, mais non pas le gouvernement.

Monsieur le président; le 2 mars dernier, je demandais au ministre de l'Agriculture ce qu'il avait l'intention de faire vis-à-vis de la politique laitière de 1976-1977.

Voici ce qu'il me répondait, comme en font foi les débats de la Chambre des communes du 2 mars 1976, à la page 11403. Le ministre répondait, et j'attire son attention là-dessus, à ce qui suit, et je cite:

Nous ne sommes pas assez riches pour qu'ils puissent se permettre de gaspiller, et c'est ce qu'ils font.

Monsieur le président, les producteurs n'ont fait que produire suivant la demande du gouvernement. Et parce qu'ils ont produit, on les accuse de gaspiller, on les accuse de ne pas être sérieux, et de ne pas respecter leurs promesses et leur ententes.

Monsieur le président, il faudra que cet après-midi le ministre clarifie ce point-là. Le ministre disait aussi—j'avais reçu à un certain moment, comme plusieurs députés, une demande, par télégramme, des producteurs de chez moi pour qu'on obtienne la tenue d'un débat à la Chambre, pour qu'on en discute—it n'y a pas de mal à parler de la politique laitière. Certains accuseront certainement les créditeurs de faire de la politique avec cela, cet après-midi. Mais, monsieur le président, nous sommes quoi? Nous sommes des hommes publics. Il faut que des députés les soulèvent ces questions. Nous avons fait des rencontres. Cet après-midi, je ne prétends pas que c'est le lot des créditeurs d'avoir ce débat. Il y a eu des rencontres avec d'autres partis de l'opposition. Les libéraux ont refusé. Eux ont dit: On se réunit en caucus. Nous, de l'opposition, nous avons dit: Nous sommes des gens élus par le peuple, non pas pour siéger à l'intérieur d'un caucus obscur, mais à la Chambre. J'ai donc demandé ...

M. Loiselle (Chambly): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. L'honorable député de Chambly (M. Loiselle) invoque le Règlement.

M. Loiselle (Chambly): Monsieur le président, je trouve que mon collègue créditaire soulève d'excellents points, qu'il a d'excellents arguments, mais il vient lui-même de mentionner qu'il ne veut pas faire de politique avec cette question, et qu'il ne veut pas faire de politique sur le dos des producteurs de lait. J'apprécierais donc qu'il cesse immédiatement d'en faire, car les députés libéraux ont bel et bien accepté de rencontrer les producteurs, et cela à maintes reprises.

M. Fortin: Monsieur le président, c'est décourageant, il n'a encore rien compris! Je n'ai pas dit qu'ils n'avaient pas rencontré les producteurs, j'ai dit que nous demandions un débat.

Et le 2 mars 1976, comme en fait foi la page 11403 du compte rendu des Débats, je demandais au ministre s'il était d'accord. La demande pour un débat a été faite officiellement. Il ne s'agissait pas d'un débat d'un parti ou de trois, mais des quatre partis. Je l'ai demandé à la Chambre le 2 mars. Le ministre a dit ce qui suit:

[M. Fortin.]

Monsieur l'Orateur, je crois savoir que les producteurs laitiers du Canada viendront rencontrer les députés. Avant d'amorcer un débat sur ce sujet à la Chambre, je pense que les députés devraient s'entretenir directement avec les producteurs laitiers et discuter de leurs problèmes avec eux.

Ce que les producteurs voulaient en plus, c'est qu'on parle de leurs problèmes ici à la Chambre. On n'a pas de cachette. Et le ministre a ajouté ce qui suit:

Puis, si ces derniers croient nécessaire de venir à la Chambre, je n'y vois pas grand mal.

Voilà ce que le ministre a dit. C'est comme cela que le débat s'est organisé. Alors, monsieur le président, je tiens bien à ce que ce débat reste dans un cadre où il sera possible d'avancer, que ce débat donne quelque chose de favorable aux producteurs. Monsieur le président, tout ceci pour expliquer la tenue du débat. Nous sommes et nous vivons dans un dilemme à l'égard de la production laitière. Faut-il produire moins? C'est une première question. Faut-il consommer plus? C'est une deuxième question. En ce qui a trait à l'autosuffisance, qu'elle est la situation au Canada? Monsieur le président, voilà trois questions fondamentales sur lesquelles j'aimerais bien attirer l'attention de mes honorables collègues, des deux côtés de la Chambre, pour qu'on essaie ensemble de trouver les réponses.

● (1450)

La politique des contingentements en est une où on vise, justement, à contrôler la production. Sur quoi se base-t-on à la CCL? Sur les besoins de la consommation. Il est un troisième facteur qui entre dans le «portrait», c'est celui des importations de produits et de sous-produits laitiers.

Monsieur le président, je pense donc que les producteurs sont victimes de cette espèce d'étau, du fait de produire plus pour les consommateurs, tout en ayant une sécurité de revenu et une autosuffisance au Canada. Le gouvernement—and je crois que plusieurs personnes l'ont remarqué—se cache en menaçant une hausse du prix au détail. Chaque fois que le producteur demande une nouvelle subvention, chaque fois la menace pèse sur le dos des producteurs à l'effet que le prix du lait au détail va augmenter.

Effectivement, il y a eu, dans une période de quatorze mois, six hausses du prix du lait. Au mois de décembre 1970, le prix était de 28c. la pinte. Au mois de mars 1975, il était de 51c. Nous avons eu six hausses de prix en quatorze mois. Cela démontre que, finalement, les producteurs luttent avec les consommateurs et les consommateurs ont l'impression de se faire duper par les producteurs. Pendant que ces gens se chamaillent, la politique laitière globale reste la principale victime de cette lutte et le problème demeure. Monsieur le président, avec le système actuel, le consommateur paie un prix abusif pour son unité de consommation et le producteur y perd dans sa production et y perd dans son revenu.

Monsieur le président, voilà la raison pour laquelle, pendant que cette guerre se fait l'un pour la sécurité du revenu, pour son travail légitime, l'autre pour subvenir à son besoin alimentaire, le gouvernement fédéral, lui, s'en lave les mains. Il renvoie la balle en disant aux producteurs: Vous êtes trop efficaces.

Monsieur le président, les producteurs laitiers au Canada sont à peu près la seule catégorie de gens qui se fait dire et qui se fait pénaliser parce qu'ils sont trop «efficaces». Au même moment et pour cette raison, le gouvernement force les producteurs à payer pour les surplus. C'est ainsi que des amendes pour la surproduction dépassant le contingentement sont imposées. Cela c'est la récompense du travail. C'est ainsi que les frais d'exportation sont sans cesse à la